

Au reste j'observeray qu'il y a encore des Bourdons qui different de ceux dont j'ay parlé icy , par l'arrangement & le nombre de leurs Layettes. Mais j'ay jugé qu'il étoit inutile de multiplier mes Dissertations sur ce sujet, & qu'il seroit même difficile de l'épuiser, attendu que chaque Facteur a souvent sa Méthode particuliere, & de plus que les différens volumes de Bourdons causent aussi ces diversitez : Je me suis donc fixé aux deux sortes que l'on vient de voir, lesquelles doivent être suffisantes pour mon dessein, attendu que toutes les autres s'y rapportent du plus au moins.



C H A P I T R E X V I I.

Ce qu'il faut observer pour entretenir & conserver une Musette en bon état.

ON doit sçavoir premierement que la Peau de la Musette, & les Anches principalement, sont susceptibles de l'humidité & de la trop grande secheresse : c'est pourquoy l'on observera de la tenir dans un lieu qui n'excede ni par l'un ny par l'autre, & de ne la pas laisser trop longtems sans l'exercer. On la tiendra serrée dans une Cassette, dont on gardera la clef soigneusement, pour éviter le dégât qu'y peuvent faire les curieux indiscrets, comme cela est souvent arrivé, soit en soufflant dedans avec la Bouche, soit en tirant dehors ou les Chalumeaux, ou le Bourdon, & par ce moyen détraquer ou casser les Anches, lesquelles on doit cependant conserver précieusement quand elles sont bonnes & bien éprouvées. Pour obvier à ce dernier acci-

dent , & pour éviter auffi que les Chalumeaux ne tombent , on met par le dehors de leurs emboîtures , des petites vices qui penetrent jufqu'aux Tenons , & les retiennent ; ou bien on fait les Tenons mêmes à vice , comme nous le dirons cy-après.

Les Clefs des Chalumeaux demandent auffi à être ménagées , étant expofées à s'accrocher : ce qui peut les fauffer ou les casser. C'est pourquoy on doit avoir un Étruit, moulé deffus ces Chalumeaux , dans lequel on les renferme après que l'on s'en est servi.

L'Anche qui est la plus fufceptible de changement , est celle du petit Chalumeau , comme étant la plus délicate ; elle est donc fujette à s'ouvrir ou à fe fermer. Ce premier changement fe connoît , lorsque l'on s'aperçoit que les Tons de ce petit Chalumeau font bas à proportion de ceux du grand : & l'on y remédie en pressant un peu le plat de l'Anche entre le Pouce & le Doigt *index* , mais modérément & à plusieurs reprises , l'effayant de tems en tems jufqu'à ce qu'on ait trouvé le véritable point. Le fecond changement fe connoît à ce que ces mêmes Tons portent plus haut qu'ils ne doivent , ou s'étouffent tout-à-fait ; & on les rectifie en pressant l'Anche par les côtez pour lui donner un peu plus d'ouverture , mais bien modérément de peur de la casser.

On fera la même operation pour celle du grand Chalumeau , & pour celles du Bourdon, quand elles en auront besoin. Il est à remarquer que cette premiere doit être la plus dominante pour le Son , & les autres à peu près égales entr'elles ; de forte que quand on voudra éprouver s'il y en a quelqu'une qui foit trop forte ou trop douce , on remplira de vent la peau de la Mufette,

puis on le forcera en appuyant fort, le Bras gauche dessus. Or elles doivent s'étouffer par degrez : sçavoir celles des Sons hauts du Bourdon, les premières, les basses ensuite, & celle du grand Chalumeau la dernière, ou même point du tout. On en connoitra encore assez facilement le fort & le foible en accordant le Bourdon, & il sera aisé de remarquer celles qui seront inégales aux autres par un Son trop rude ou trop doux.

Mais pour pouvoir manier les Anches, il faut auparavant démonter les Chalumeaux & le Bourdon ; ce qui n'est pas si aisé que l'on peut se l'imaginer, & demande beaucoup de précaution, afin d'éviter de casser ces Anches qui sont très-fragiles, comme on a déjà dit. Il faut donc lorsque l'on voudra par exemple tirer le petit Chalumeau, détourner d'abord sa petite vice, s'il en a une, sans l'ôter tout-à-fait, mais assez pour laisser le Tenon libre : puis prendre de la Main gauche le haut des Chalumeaux appelé les Boîtes ; poser la Patte* du grand, contre l'Estomach, ou dans la Paume de la Main droite ; ébranler le petit doucement sans le tourner, le tenant par sa Patte avec les trois premiers Doigts de la même Main, & tenant le grand avec les deux autres : & quand il est prêt à quitter sa Boîte, ce qui est le plus risquable, on le prendra tout auprès de son Tenon, y portant toute la Main pour achever de le faire sortir, sans presser les Clefs, & le tirant adroitement jusq'à ce que l'Anche soit tout-à-fait en dehors. On prendra à peu près les mêmes précautions pour le remettre, introduisant l'Anche bien droit dans sa Boîte, ensuite le poussant & ébranlant peu à peu jusq'à ce qu'il soit remplacé, observant qu'il soit dans sa véritable situation.

* C'est le bout d'en bas.

Pour ce qui est du grand Chalumeau ; après avoir lâché la petite vice , &c. on empoignera sa Patte pareillement avec la Main droite , le Pouce avancé sur les trous d'en bas , & on le tirera en le tournoyant deçà , delà , peu à peu , & l'ébranlant s'il tient trop , mais doucement : on le remettra à peu près avec les mêmes attentions , & on n'oubliera pas de resserrer les vices à l'un & à l'autre.

A l'égard du Bourdon , s'il tient trop dans sa Boëte , on l'ébranle d'abord un peu , puis on le tourne doucement , & quand il est prêt de sortir , on le tire bien droit jusqu'à ce que les Anches soient tout-à-fait en dehors. On le remet de même bien doucement , prenant garde que ces Anches ne touchent à rien.

Celles-cy demandent aussi de l'attention à les manier ; on observera donc pour les ôter de leurs trous & les y remettre , de les prendre par le cuivret , le plus bas que l'on pourra ; & lorsque l'on veut les essayer , on aspire le vent avec la Bouche par le bout du Cuivret ; mais il ne faut jamais y introduire d'haleine , sur tout du côté de la Canne.

Au reste on peut encore quand les Anches sont trop hautes , les baisser , en mettant autour du bout de leur Cuivret un peu de fil de chanvre fin & ciré , ou bien un peu de papier mince , afin qu'elles entrent moins avant dans leurs trous. Au contraire quand elles sont trop basses , on ôte un peu de fil du même endroit , afin qu'elles entrent plus avant ; ce qui les hausse. On les adoucit & on les hausse encore , en faisant monter un peu sur le plat de la Canne, les deux tours de fil d'en haut de la ligature : ce qui se fait par le moyen du tranchant d'un couteau que l'on introduit modérément en-

tre ces fils , prenant garde de rien couper , & allant bien doucement , tantôt d'un côté , tantôt de l'autre. On y ajoûte quelquefois une petite ligature détachée que l'on appelle une Bride , laquelle sert aussi à les adoucir en la poussant pareillement en en haut.

J'ajouâteray au sujet des Anches , qu'il est bon d'en avoir toujours quelques unes de réserve quand on n'est pas à portée des Facteurs , principalement de celles des Chalumeaux. Si l'on pouvoit même avoir le loisir & le talent d'en faire , cela seroit d'une grande commodité.

Nous observerons icy que la plûpart des Facteurs de Musette d'aujourd'huy font les Tenons des Cha'umeaux de maniere qu'ils se démontent à vice. Quand ils sont ainsi , on opere différemment de ce que j'ay enseigné cy-devant , pour les ôter & pour les remettre ; mais il faut toujours les manier & les tirer avec le plus de dextérité qu'il sera possible , & ménager soigneusement les Anches , aussi bien que les Clefs.

A propos de celles-cy , je diray qu'il leur arrive quelquefois de déboucher : ce qui rend les Tons faux. Cela provient ordinairement de quelque défaut du cuir qui est dessous la Soupape : Pour y remédier donc , il faut en mettre un nouveau , & voicy comment on y procede. On repousse d'abord la Goupille de la Clef où est le défaut , par un de ses bouts , avec un outil de la forme d'une éguille moyenne ; puis on la tire par l'autre bout avec une petite tenaille , ce qui donne à la clef la liberté de sortir. On prendra garde qu'elle ne s'échappe & ne tombe , étant repoussée dans ce moment par l'effort de son ressort , & pareillement celles d'auprès , s'il y en a qui soient retenues par la même Goupille. L'ayant tirée ainsi , on ôte le vieux cuir , & on nettoye sa place :

puis on fait chauffer modérément au feu de la cire mêlée d'un peu de poix resine , comme est par exemple celle des Flambeaux de cire jaune ; on enduit un petit morceau de cuir de mouton mince & un peu mollet, avec cette cire ainsi chaude, du côté le plus lissé, & on y applique , avant qu'elle soit tout-à-fait refroidie, la tête de la Clef ; puis quand ce cuir est bien colé , on en coupe le superflu tout au tour avec des ciseaux , & l'on remet la Clef à sa place, ainsi que la Goupille , que l'on repousse tout-à-fait ; prenant bien garde, en la remettant comme en l'ôtant , d'endommager les Tenons. Ce même défaut vient aussi quelquefois des ressorts , soit qu'ils soient cassez ou affoiblis , auquel cas on ne peut se dispenser d'avoir recours au Facteur , ou d'apprendre à les poser soy-même.

Pour faciliter le mouvement des Chalumeaux & du Bourdon dans leurs Boîtes , on frotte les Tenons avec un peu de Pomade ou de Savon ; & s'ils sont trop lâches , on y met un peu de fil ciré , ou un peu de papier mince. Il sera bon même de voir de tems en tems s'ils tiennent suffisamment , crainte que venant à tomber ils ne se cassent , & pareillement les Anches.

Quelquefois la Peau se desseiche , & ne tient plus bien le vent , à quoy l'on peut remedier par le moyen de deux ou trois cuillérées de *Saindoux* bien frais^t, plus ou moins selon la grandeur de la Peau , & le besoin qu'elle en a , mais point par excès. On le coule dedans peu à peu (l'ayant fait tiédir à demi sur de la cendre chaude) une partie par la Boîte où se met celle des Chalumeaux , autrement la tête de la Musette , & l'autre partie par celle où se met le Porte-vent. On peut mettre dans cette dernière une carte pliée en rond ,
dans

ou de pomade

D E L A M U S E T T E. 81

dans le tems que l'on y versé le *Saindoux*, afin qu'il n'y en reste point ; ce qui pourroit embarasser la Sou-pape, & l'empêcher de retenir le vent. On peut aussi mettre quelque chose à l'entour, de peur qu'il n'y tombe de cette graisse. Cela étant fait, on nettoiera bien le dedans de ces Boîtes, & on frotera les deux côtés de la Peau l'un contre l'autre, afin de faire bien étendre cet aprêt, & prenant garde de l'engraisser par le dehors.

Mais pour faire cette operation, on conçoit bien qu'il faut que la Peau soit débarassée de tout ce qui l'environne, & entierement nue ; c'est pourquoy l'on commencera d'abord à en tirer les Chalumeaux tout brandis, c'est-à-dire en un seul article & tenant avec leur Boîte : puis le Porte-vent & le Bourdon. On aura soin de placer ce dernier en un lieu où les Anches ne courent point de danger : ensuite on ôtera la couverture, & si l'on veut la chemise, car on peut s'en dispenser. Ce dépouillement donnera beaucoup de facilité pour faire ce que j'ay enseigné cy-dessus, après quoy on remettra le tout dans son état ordinaire, & on exercera quelque tems la Musette pour faire dilater & affermir dans la Peau ce que l'on vient d'y mettre. On pourroit faire aussi cette opération au Porte-vent, s'il en avoit besoin, mais bien plus rarement, y mettant le *Saindoux* froid & en très-petite quantité : il y en a cependant quelques-uns où l'on ne met rien.

L'on observera aussi de prendre garde en pliant la Musette, que les Boîtes ne se colent au-dedans par leur bout, principalement celle du Porte-vent ; c'est pourquoy l'on couchera le Bourdon dessus, avant qu'elle soit tout-à-fait desensée, le Dôme en embas : & aussi

le Porte-vent du même sens, le repliant par le milieu en-dessus, afin qu'il n'excede pas la circonférence de la Peau; & couchant aussi sa Boîte qui est en-dedans, pour prévenir l'inconvénient dont j'ay parlé dans le deuxième Chapitre: puis on placera le Chalumeau entre l'un & l'autre après l'avoir ferré dans son Eruit, & on remettra la Mulette dans sa Cassette en cet état, ensuite le Soufflet, l'ayant entouré de sa Ceinture, le côté du Brasselet en-dessus. S'il arrivoit que ces Boîtes fussent ainsi colées, il faudroit les dégager avant de souffler; il se détache quelquefois aussi des pelotons de Pomade du dedans de la Peau, qui les bouchent; ce qui empêche le vent de passer; il faudra donc en pareil cas visiter d'abord celle du Porte-vent, parcequ'elle y est la plus sujette; puis faire en sorte de tirer dehors ce qui cause l'embarras, & que ce ne soit avec aucun ferrement tranchant ni pointu. On en fait de même aux autres, suivant le besoin: & quelquefois même aux Anches. Si ce peloton rentroit en-dedans, ce qu'il faut tâcher d'éviter, il faudroit l'étendre en le pressant avec les Doigts, maniant la Peau à l'endroit où il se seroit placé.

J'ay dit au commencement de ce Chapitre, que l'on devoit tenir les Mulettes renfermées; cependant il sera bon, lorsqu'elles ne courent point les risques que j'ay mentionnez, de les laisser quelquefois à l'air, tenans leur Cassette ouverte.

Il peut arriver encore d'autres inconvéniens que ceux que j'ay citez, qu'il n'est pas facile de réparer sur le champ, & qui causent quoyque médiocres, un obstacle effectif lorsque l'on vient à jouer. Par exemple, si une Layette ne bouche pas bien juste, cela produit un Son

étranger ou un sifflement qui dérouté tout l'accord. Ce que l'on peut donc faire de plus expédient en cette occasion , c'est premierement de chercher à remettre cette Layette bien juste à sa place ; & si cela ne suffit pas , ôter l'Anche qui y répond , & boucher son trou avec un petit tampon de bois ou de papier , jusqu'à ce que l'on soit à portée d'y faire faire la réparation convenable ; laquelle se fait en mettant un cuir neuf dans la Coulisse , ou bien en y colant de petites bandes de parchemin ou de papier bien mince dans les côtez , pour resserrer la Layette. Pareillement lorsqu'une Clef débouche , & que l'on n'a pas la commodité d'en reparer le défaut , on ne peut rien faire de mieux dans le moment , que de boucher son trou avec de la cire , & tâcher de le passer de cette Clef pour lors. Je pourrois en rapporter quelques autres de pareille espece , mais je les passe sous silence , comptant bien que l'on imaginera facilement ce qu'il faudra faire pour y remédier soy-même , s'il y a moyen.

Je finiray par une réflexion touchant la difficulté que l'on a quelquefois à trouver des Mulettes pour les commencemens de cette étude , sur lesquelles on puisse s'exercer , jusqu'à ce que l'on soit sûr d'y réussir : inconvénient qui peut en éloigner plusieurs personnes. Mais cette difficulté s'applanit tous les jours , vû que l'on en fabrique plus que jamais , ce qui les rend beaucoup moins rares ; l'on en trouve même assez souvent d'hazard d'un prix commode , ou bien l'on en peut louer des Facteurs pendant quelque tems , & il n'est pas absolument nécessaire qu'elles ayent ni le Bourdon , ni le petit Chalumeau , pour les premières Leçons. Ce que l'on doit observer sur tout , lorsque l'on en achete , ou

84 TRAITE' DE LA MUSE TTE.

que l'on y fait faire quelques réparations, c'est de s'adresser non seulement à un habile Artiste, mais aussi à un homme qui ait de la probité; car on peut être facilement surpris dans ces rencontres, & rien n'est plus aisé que de s'en laisser imposer, quand on n'a pas assez d'expérience pour pouvoir juger par soy-même. Mais on ne peut guere courir ces risques de notre temps, puisqu'il y a ceux que l'on connoît pour se distinguer dans cette Profession, sont connus aussi pour honnêtes gens, & jaloux de passer pour tels.

FIN DE LA PREMIERE PARTIE.

ERRATA.

- P** Age 2, ligne 13. la Tête, lisez la Tête.
Pag. 5. lig. 22. & 23. quand il est abaissé, lisez, quand ce dernier est abaissé.
Pag. 19. Note dixième, elle doit être *noire* & non *blanche*.
Pag. 33. mettez un 2. au dessus de la Note vingt-unième de la quatrième Portée.
Pag. 40. lig. 5. Oeuvre IX. lisez Oeuvre VII.
Pag. 43. mettez la *liaison* au dessous de la sixième & de la septième Note de la quatrième Portée, & non au dessous de la septième & de la huitième.
Pag. 56. Note quatrième, elle doit être sur la deuxième ligne, & non sur la troisième.
Pag 78. lig. 20. y introduire d'halcine, lisez, y introduire l'halcine.

Corrigé

CATALOGUE DES OEUVRES DU S^r HOTTETERRE.

1737.

PRINCIPES pour la Flûte Traversiere , pour la Flûte à Bec , & pour le Haut-bois par démonstrations & explications , *Oeuvre premier.*

Premier Livre de Pieces pour la Flûte Traversiere , & autres Instrumens avec la Basse, *Oeuvre deuxième*, gravé.

Sonates en Trio , en trois parties séparées , Livre premier , *Oeuvre troisième*, gravé , augmenté de plusieurs agrémens & propretez.

Premiere suite de Pieces à deux Flûtes , *Oeuvre quatrième*, gravé.

Deuxième Livre de Pieces pour la Flûte Traversiere & autres Instrumens avec la Basse , *Ouvre cinquième*, gravé.

Deuxième suite de Pieces à deux Flûtes avec une Basse ajoutée séparément , *Oeuvre sixième*, gravé.

L'Art de préluder sur la Flûte Traversiere , sur la Flûte à Bec , sur le Haut-bois & autres Instrumens de Dessus avec des Préludes tous faits sur tous les Tons dans differents mouvemens & differens caracteres ; ensemble des Principes de Modulation & de Transposition , &c. *Oeuvre septième.*

Troisième suite de Pieces à deux Dessus , *Oeuvre huitième*, gravé.

Concert du Rossignol , *Oeuvre neuvième.*

Methodes pour la Mufette , *Oeuvre dixième.*



*ATTRIBUTION DE LA CHARGE
de Seul Imprimeur du Roy pour la Musique.*

PAR Lettres Patentes du Roy données à Fontainebleau le cinquième jour du mois d'Octobre, l'An de Grace mil six cent quatre-vingt-quinze, Signées, LOUIS : Et sur le replis, Par le Roy, PHELYPEAUX; Scellées du grand Sceau de cire jaune; Confirmées par Lettres de Surannation, données à Marly le vingt-huitième jour de May mil sept cent quinze, Signées comme dessus : Toutes lescdites Lettres Verifiées & Registrées en Parlement le 7. Juin 1715. Il est permis (à J-B-Christophe Ballard, Seul Imprimeur du Roy pour la Musique, & Noteur de la Chapelle de Sa Majesté) d'Imprimer, faire Imprimer, Vendre & Distribuer toute sorte de Musique, tant Vocale, qu'Instrumentale, de quelque Auteur ou Auteurs que ce soit, avec très-expresses inhibitions & défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Tailleurs, Fondeurs de Caractères, & autres Personnes généralement quelconques, de Tailler, Fondre, ni contrefaire les Notes, Caractères, Lettres grises & autres choses inventées par ledit Ballard; n'y d'entreprendre ou faire entreprendre ladite Impression de Musique, en aucun lieu de ce Royaume, Terres & Seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté, nonobstant routes Lettres à ce contraires, sans le congé & permission dudit Ballard; A peine de confiscation des Livres ou Exemplaires, Notes, Caractères & autres Instruments servant au fait de ladite Impression de Musique, & de six mille livres d'Amende; ainsi qu'il est plus amplement déclaré esdites Lettres : Sadite Majesté voulant qu'à l'Extrait d'icelles mis au commencement ou fin desdits Livres imprimez, foy soit ajoutée comme à l'Original.